

Responsabilités envers soi-même

▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Politesse, assiduité, engagement et ponctualité, sens des responsabilités, travail bien fait, bien-être de tous.

▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Se sentir bien, compétent, utile et respecté; avoir confiance en soi; être créatif et curieux.

MOYENS

1. Je fréquente l'école tous les jours et je suis ponctuel.
2. J'apporte tout le matériel nécessaire pour faire mes travaux et étudier mes leçons.
3. Je remets mes travaux à temps et selon les exigences de mon enseignant.
4. Je porte les vêtements requis pour l'éducation physique: un pantalon sport ou un short, un chandail à manches courtes, des chaussures de course réservées au cours d'éducation physique.
5. Je porte des vêtements convenables appropriés à la vie scolaire et adaptés aux conditions climatiques. Durant la période hivernale, je dois avoir en tout temps : mes bottes, mon pantalon de neige, mon manteau, une tuque, un foulard et mes mitaines.
6. J'enlève ma casquette ou mon chapeau dès que j'entre dans l'école.
7. J'adopte de saines habitudes de vie : collation et repas santé seulement (sans croustilles, boissons gazeuses, de chocolat, de bonbons, gomme à mâcher), sommeil adéquat et bonne hygiène corporelle.
8. J'utilise le matériel permis **en classe** et dans la cour de récréation. Les objets électroniques personnels tels que les téléphones cellulaires, les IPods, iPads et ordinateurs portables ne sont pas autorisés à l'école.
9. Je laisse les jouets à la maison sauf pour les occasions spéciales, annoncées par l'école (**en tout temps**, les jeux vidéo ne sont pas permis à l'école, au service de garde et lors des sorties).



Note : Les échanges (de cartes ou autres) ne sont pas tolérés.

10. Au son de la cloche, je me calme afin d'être capable d'entrer dans l'école selon les consignes.

11. Dans mes déplacements, je marche et je garde le silence pour ne pas déranger les autres.

Responsabilités envers ma sécurité et celle des autres

▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

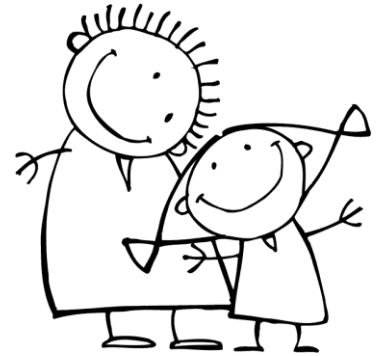
Santé, sécurité, modération, autodiscipline, responsabilité, sagesse.

▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Être en sécurité dans l'école, dans la cour et sur le terrain de l'école, être en bonne santé.

MOYENS

1. Je joue dans la neige dans la cour d'école sans en lancer.
2. J'utilise adéquatement les supports à ballons-pires (sans me balancer ou grimper).
3. Je préserve les clôtures et j'évite de grimper pour prévenir les accidents.
4. Lorsque mon ballon sort de la cour, je demande à un adulte d'aller le chercher.



Responsabilités envers les autres

▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Climat pacifique, empathie et respect; harmonie, coopération et tolérance; règlement franc des conflits; honnêteté et intégrité.

▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Évoluer dans un climat harmonieux, être respecté, se sentir en sécurité dans l'école et dans la cour, communiquer ses idées.

MOYENS

1. Je suis poli et j'agis respectueusement avec mes compagnons et tous les adultes.
2. Je refuse toute forme de violence physique, verbale et psychologique.
3. J'aide les élèves qui se font intimider en prévenant un adulte.
4. J'accepte que tous les élèves participent aux activités de notre école.
5. Je me déplace en silence dans l'école pour respecter le climat de travail.
6. Je participe de façon constructive aux travaux d'équipe.
7. J'apporte aux *objets perdus* les objets qui ne m'appartiennent pas.
8. Je fais attention aux constructions en neige et je les partage car elles appartiennent à tout le monde.

Responsabilités envers l'environnement

▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Qualité de l'environnement; ordre, propreté et respect.

▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Vivre dans un environnement sécuritaire, sain et propre.

MOYENS

1. Je suis altruiste en déposant les déchets dans la poubelle ou dans un bac de recyclage et ce, même s'ils ne m'appartiennent pas.
2. Je prends soin du matériel fourni par l'école : casiers, pupitres, chaises, livres, etc.
3. J'évite toute forme de vandalisme.
4. Je range proprement mes vêtements dans le casier.
5. Je range tout mon matériel dans mon pupitre.
6. Je respecte les travaux et les affiches exposés sur les murs et les babillards de l'école.
7. Je préserve les arbres et les plantes autour de l'école.
8. Je range ma trottinette dans mon casier et attache mon vélo sur les supports à l'extérieur.



Responsabilités à l'heure du dîner

▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

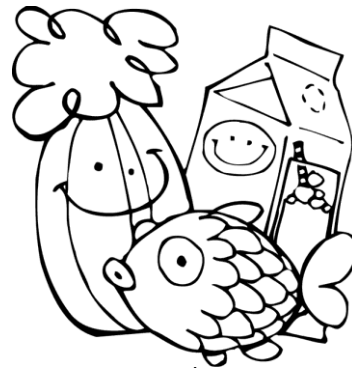
Politesse; qualité de vie; savoir-vivre; respect de tous les adultes et des autres élèves.

▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Prendre le repas dans un environnement calme, propre et sécuritaire.

MOYENS

1. Je me déplace **calmement** et en marchant dans les escaliers, les corridors et dans la salle des dîneurs.
2. Je respecte les consignes données par tous les adultes.
3. Je reste assis et je mange proprement.
4. J'évite le gaspillage.
5. Je parle à voix basse et je lève la main si j'ai besoin d'aide.
6. **Lorsque les lumières sont fermées, je suis assis à ma place calmement.** Je peux discuter à voix basse.
7. À la cloche, je me calme et respecte les consignes pour l'entrée dans l'école.
8. J'apporte des repas équilibrés et je prends soin de ma boîte à lunch.
9. Je respecte la nourriture des autres et je suis ouvert d'esprit concernant les goûts de chacun.



Note : Les sorties à l'heure du dîner (ex : dîner au restaurant) ne sont pas permises sauf si un parent accompagne l'élève et que l'école en est informée.

VIOLENCE ET INTIMIDATION

Tout geste de violence ou d'intimidation sera automatiquement référé à la direction qui procèdera à l'intervention, en conformité avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Lors d'un incident de violence ou d'intimidation, les sanctions seront déterminées après analyse de la situation en termes de durée, de fréquence, de gravité, de légalité et d'intensité.

Voici quelques exemples de sanction :

- Avertissement verbal ou écrit
- Réflexion écrite ou lettre d'excuse avec la signature des parents
- Convocation des parents à l'école
- Retrait provisoire d'un objet non approprié
- Reprise de temps
- Retrait des récréations ou du lieu de conflit
- Retenue
- Retrait d'une activité spéciale ou d'une sortie
- Travail communautaire
- Geste réparateur à la personne impliquée directement dans le conflit
- Suspension à l'interne et/ou à l'externe
- Changement d'école
- Autres



MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

AIDE-MÉMOIRE

1. **Violence verbale** (insultes, injures, humiliation, etc.)

La violence verbale se définit comme cette *violence quotidienne* qui mise sur les *insultes*, les *injures* et *l'humiliation* pour donner à son auteur (ou ses auteurs) du pouvoir sur les autres.

2. **Intimidation**

Pour qu'il y ait intimidation, 3 phénomènes doivent être présents simultanément :

- *L'intention* de nuire.
- *L'abus* de pouvoir.
- *La répétition* de l'abus.

Généralement dans une relation d'intimidation, on assiste à une *relation abusive* où le jeune agressé se sent impuissant et n'arrive pas à se défendre, tandis que le jeune qui intimide développe un *mode relationnel basé sur la violence* et l'abus de pouvoir. L'intimidation s'exprime de différentes manières selon l'âge de l'enfant.

3. **Cyberintimidation**

La cyberintimidation consiste en l'utilisation de la *technologie des communications* (médias sociaux, courriels, sites Web, clavardage, messages textes) pour faire de l'intimidation. Elle privilégie particulièrement le *mépris* et les *rumeurs malveillantes* pour arriver à ses fins.

4. **Discrimination** (basée sur l'origine ethnique, un handicap, la religion, traits physiques, etc.)

La discrimination est l'inégalité de traitement fondée sur un *critère subjectif* comme l'origine, le sexe, un handicap, une religion ou autre, *visant à exclure* une personne ou un groupe de personnes. Il s'agit en fait *d'isoler un individu* ou de *séparer un groupe social* des autres en le maltraitant.

5. **Taxage** (vol qualifié)

Le *taxage* est une action posée par un jeune ou un groupe de jeune à l'endroit d'un autre dont le but est d'*extorquer* et de s'approprier des biens ou de l'argent et ce, en échange d'un *droit de passage* vers un lieu particulier (comme l'école) ou *d'un certain plaisir*. Le taxage est considéré par la loi comme un vol qualifié. Il est donc, par conséquent, assujéti au code criminel.

6. **Violence physique** (bagarre, coups de poing, coups de pieds, faire trébucher, pousser, etc.) **ou** **agression avec un objet** (bâton, chaise, etc.)

7. **Dompage aux biens personnels des jeunes ou des adultes et dompage aux biens publics.**